

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 79 (1999)

Register: Notes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes

¹ Document conservé aux Archives cantonales vaudoises sous la cote Ag2bis/1; il comporte 248 pages. Les 180 premières ont été classées sous la cote Ag2bis/1, alors que les 68 dernières le sont sous la cote AMH/ A 178/2. Ce document ne rapporte que les extraits des comptes de la châtelainie de Chillon déposés aux Archives d'Etat de Turin. Milloud a réalisé un dépouillement complémentaire de 60 pages des comptes du péage de Villeneuve, ainsi que des comptes de l'hôtel et de la Trésorerie générale de Savoie (AMH/A178-2), toujours à Turin. Naef a collationné, en les recopiant, ces diverses données dans deux gros registres (ACV/AMH/D17/1-2) qui devaient recevoir toute la documentation archivistique de l'édifice jusqu'à nos jours. Celle-ci s'interrompt toutefois en 1536. Naef a cependant bénéficié des extraits des comptes baillivaux bernois de Chillon (ACV/Bp29) effectués par Milloud (ACV/Ag2bis/2, paginés de 259 à 448), travail non achevé puisque la dernière année rapportée est 1705, et que la fin de la page est blanche. Naef lui-même a procédé à des sondages pour le XVIII^e siècle, en particulier dans les «Réparationenbücher» (ACV/Bm). La période cantonale n'a été qu'effleurée. Naef n'a eu connaissance d'un important et très précis inventaire du château de 1824 qu'en 1916. Ce texte est conservé, avec notamment des fiches de Naef pièce par pièce du château, aux ACV, sous la cote Br96. Je remercie Mme Evelyne Lüthy-Graf de me les avoir signalées. Il y a eu de la part de nos prestigieux prédécesseurs un phénomène progressif de lassitude ou de désintérêt pour ces documents de période récente. Le XIX^e siècle cantonal et en tout cas le XVIII^e bernois rapportent une documentation très riche qu'il s'agira de rassembler.

² Albert NAEF, *Chillon*, t. 1 «La camera domini», Lausanne 1908, p. 1 (NAEF 1908). La genèse de l'ouvrage et les motivations qui ont permis son édition sont expliquées dans la préface de Henri de Geymüller, rédigée à Rome en novembre 1907.

³ Albert NAEF, «La chapelle de Chillon» (1916), dans *Château de Chillon, la chapelle, le donjon, le bâtiment du trésor, 3 conférences*, Lausanne 1929 (NAEF 1916).

⁴ Albert NAEF, *Chillon* (Les châteaux suisses), Genève 1922, 82 p. + 24 planches (NAEF 1922).

⁵ Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château de Chillon, la chapelle Y, Constat archéologique et mise en relation avec le dépouillement systématique du journal des travaux de restauration de 1896 à 1957*, rapp. dactyl. à la Commission technique de Chillon, Pully 1991, déposé aux SBE et aux Archives du château de Chillon (ACHC).

⁶ Olivier FEIHL, Luigi NAPI, Denis BERTHOLET (Archéotech SA), *Archives de Chillon, Rapport intermédiaire*, tome 1, rapp. dactyl. rendu à la Commission technique, Pully 1992, déposé au SBE et aux ACHC; ID, «Classement des archives et mise en place d'un système général de l'information», dans *Rapport du comité de l'Association du château de Chillon*, 1992, p. 100.

⁷ Albert NAEF, *Chillon - Programme général de restauration, t. 1, Extérieur*, s.l. 1908, manuscrit déposé aux ACHC, pp. 63-64.

⁸ Sur les archives de l'Association pour la restauration du château de Chillon et l'histoire de la restauration de la chapelle, voir Olivier FEIHL, Luigi NAPI (Archéotech SA), *Chillon, la Chapelle. Etude archéologique* 1991-93, rapport et dossier iconographique, rapp. dactyl., Lausanne 1993 (ARCHEOTECH 1991-93). Voir surtout, en annexe, le «catalogue des mentions du Journal». L'entreprise Archéotech SA est chargée du classement de ce fonds d'archives, déposé aux Archives cantonales vaudoises (ACV).

⁹ ARCHEOTECH 1991-93.

¹⁰ Les comptes de la châtelainie de Chillon sont conservés aux Archives d'Etat de Turin, Sections réunies, sous l'inventaire 69, foglio 5, en 42 paquets (*mazzi*) comportant 147 rouleaux de parchemin et 17 registres de papier (AST/SR/69/5/no du paquet/no du rouleau/période comptable). Sans précision particulière d'origine dans la référence, il s'agira toujours des comptes de la châtelainie de Chillon. Si elle provient d'ailleurs, le lieu (châtelainie/péage/hôtel) sera chaque fois précisé dans la référence.

¹¹ Par exemple la date de 1257 que Naef attribue pour l'achèvement des voûtes de la chapelle. Cette date ne représente en fait qu'un hasard documentaire, à savoir le premier compte conservé pour la châtelainie de Chillon, document qui ne livre aucun renseignement précis sur l'histoire de l'édifice. Celui de 1266 en revanche atteste de menus travaux: la réfection d'une verrière et de la toiture. Ces travaux ne sauraient toutefois être considérés comme l'indice que d'autres, importants, aient pu précéder. Plus intéressant, le compte de 1266-67 parle de «chapelle neuve»: cette appellation apparaît par rapport à la chapelle Saint-Pantaléon, située dans le secteur de l'entrée et beaucoup plus ancienne. Dans ce cas, l'adjectif «neuf» ne servait qu'à la différencier de l'ancienne et, de ce fait, a pu se maintenir fort longtemps. Cela n'accrédite en tout cas pas la date absolue de 1257 ou des deux ans qui précèdent. En filigrane, il faut encore voir la faveur qu'a eue Pierre de Savoie aux yeux de Naef et de sa génération, qui a tendu à lui attribuer trop de travaux à Chillon (période 1255-1268). Voir NAEF 1916, *passim*: «le cachet que Mainier lui [= à la chapelle] avait donné en 1257», «la décoration de 1257».

¹² Daniel de RAEMY, *Veytaux-Chillon. Château. Chapelle Y, approche de son histoire à la lumière des sources écrites*, Yverdon 1993, rapp. dactyl. déposé au SBE.

¹³ NAEF 1916, pp. 17-48. NAEF 1922, p. 75.

¹⁴ AST/SR/69/5/1/rot.3/2.2.1266-25.11.1266: *Pro taschia domus clericorum...*

¹⁵ NAEF 1922, p. 16.

¹⁶ Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, t.1: *Les organes de la défense*, Paris 1991 (MESQUI I); t. 2: *La résidence et les éléments d'architecture*, Paris 1993 (MESQUI II), en particulier, t. 1: le chapitre consacré à l'archère, pp. 251 et suiv. Voir aussi Alain SALAMAGNE, *Les fortifications de Valenciennes du XII^e siècle au début du XVI^e siècle, leur place dans l'architecture militaire*, Thèse de Doctorat, Lille III, 1983; ID, «Origine et diffusion des embrasures de tir dans l'architecture militaire de la fin du XIII^e siècle: une réévaluation», dans *Revue du Nord*, no 5, Hors série: collection art et archéologie, 1997, pp. 61-75.

¹⁷ Cf. p. 189.

¹⁸ AST/SR/69/5/1/rot.2/Mainier/01.05.1261-04.03.1262: *Item solvit Francisco et Stephano de Arborenges de summa quadraginta trium libras que debebantur eis pro duabus cameris faciendis in casali retro turrim de Alingio in taschia 43£ et sic soluti sunt de toto*. Dans son ouvrage consacré à la *camera domini*, Naef attribue cette dépense à la construction de l'*aula* U1 et de son annexe U2. Cependant le compte de Mainier n'atteste pas la construction de cette *aula*, à notre sens déjà édiflée, mais des bâtiments situés dans les cours E ou D, car ils sont situés «extra donjone», c'est-à-dire en dehors des édifices réservés au réduit seigneurial regroupés autour de la cour F: le terme de «donjon» n'est pas synonyme ici de «tour maîtresse». Le chesal cité doit donc être localisé dans la zone G, et W en partie, contenue par l'enceinte que nous décrivons (NAEF 1908, p. 32, note 14).

¹⁹ Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (Laboratoire romand de dendrochronologie), *Analyse des bois provenant de la chapelle de Chillon*, rapport n° 8, Moudon 1993, Réf. LRD93/R3465. Cette sablière a été récupérée après l'effondrement de la tour Z en 1261-62, tour reconstruite entre 1262 et 1266.

²⁰ Daniel de RAEMY, *La Chapelle de Chillon, procès-verbal du colloque du 12 novembre 1993*, Yverdon 1994, Rapp. dactyl. déposé au SBE (Colloque 1993), p. 12: cette date est relevée comme importante par Bernard Andenmatten, car elle correspond au changement de politique de la Maison de Savoie sur les axes transalpins.

²¹ Daniel de RAEMY, *Le château d'Yverdon, histoire et architecture*, à paraître en l'an 2000. La datation des tours semi-circulaires de Grandson reste à ce jour problématique, car les bois analysés par les dendrochronologues (Réf. LRD/R4192) sont peut-être des réemplois. Une analyse archéologique sérieuse de ces tours reste à entreprendre. Ce qu'il subsiste des archères perçant ces deux tours peut, nous semble-t-il, confirmer cette date précoce.

²² Anna PEDRUCCI, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château de Chillon, analyse de l'élévation extérieure de la courtine Y - G*, Lausanne 1998, Rapp. dactyl. déposé aux SBE. La contemporanéité du triplet avec le mur à ressaut n'a pu être prouvée qu'avec l'analyse du parement extérieur de la courtine Y-G, conduite durant l'été 1997. Comme jusqu'ici on l'imaginait plus tardif, cela révisé assez profondément la chronologie des étapes de construction tel qu'on l'a publiée en 1995 et qu'il faut dès lors écarter (Olivier FEIHL, Daniel de RAEMY, «La chapelle de Chillon, sa construction et ses transformations, des origines à la restauration d'Albert Naef», dans *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean*, Lausanne 1995, pp. 107-131).

²³ Réf. LRD91/3003 A-R.

²⁴ Réf. LRD91/3003. Les bois retrouvés sont du cytise: bois dur de marqueterie de couleur jaune, peu utilisé mais de très bonne qualité. Nous ne possédons pas encore de renseignements sur l'apparition de ce bois chez nous (aimable communication orale de Claude Veuillet, ébéniste-restaurateur).

²⁵ AST/SR/69/5/1/rot.3/25.11.1266-25.11.1267: *Libravit... in muro inter novam capellam et turrim inducendo et reaptando, ut in particulis, 9 solidos 4 denarios*.

²⁶ Jacques BUJARD, «L'église du Grand-Saconnex», dans *Genava*, 1988 (t.XXXVI), pp. 57-60.

²⁷ Jacques BUJARD, «L'église de Font», dans *Chronique archéologique du canton de Fribourg*, 1994, pp. 29-35.

²⁸ AST/SR/69/5/1/rot.2/Mainier/01.05.1261-04.03.1262: *In uno falso tecto facto supra unam torrellam propter yemem, 7s 1d*.

²⁹ Y a-t-il eu modification du chemin de ronde entre 1262 et 1266, expliquant ainsi que ces travaux aient tardé ? Cela situerait la transformation du créneau en baie-créneau. On peut penser aussi que ces travaux de second œuvre ont dû attendre parce qu'il a fallu reconstruire la tour effondrée dans l'intervalle, rejetant ainsi la confection des baies-créneaux à la période suivante, soit entre 1267 et 1302.

- ³⁰ AST/SR/69/5/1/rot.3/25.11.1266-25.11.1267: *In quinque fenestris, uno hostio, et una scala ad turrellam iuxta novam capellam... 6d.* Cette mention n'est malheureusement pas complète. En 1271-72, les volets de siège de la tour Z' sont faits à neuf: AST/SR/69/5/1/rot.3/1271-1272: *In tribus fenestris ligno factis de novo in tornella de medio, 20d*; ce texte sous-entend peut-être également une modification du parapet depuis les années 1261-62. L'échelle permettrait d'accéder au niveau inférieur de la tour depuis la seconde enceinte, car il n'y avait aucun accès direct à ce niveau depuis la cour H ou par les planchers, complètement opaques. Cette échelle était peut-être protégée d'une bretèche en bois.
- ³¹ AST/SR/69/5/1/rot.3/25.11.1266-25.11.1267: *In muro inter novam capellam et turrim inducendo et reaplando, ut in partibus, 9s 4d.*
- ³² ARCHEOTECH 1991-93, dossier iconographique, étape 9.
- ³³ AST/SR/69/5/2/rot.14/16.04.1301-05.04.1302: *Item solvit Perroto Terrici et Cueneto tegulario pro 30 000/ [...] plumbatarum factarum per ipsos in taschia et dantur eis pro quolibet miliario 20 solid. et debent/ [...] ponere et allocare in tectis; de qua tegula sunt cohoperte tres tornelle et capella.*
- ³⁴ Cf supra note 33.
- ³⁵ Une analyse archéologique des élévations de cette partie du château serait à entreprendre pour en déterminer la chronologie.
- ³⁶ Réf. LRD91/3003 A-R.
- ³⁷ AST/SR/38/46/1/no2/hôtel/09.08.1271-04.09.1272 (CHIAUDANO, II, p. 150, 14): *Item pro tortellis et tabulis faciendis, panateria, buticlaria in aula inferiori et logia ante coquinam et logia foris portam et sepe et pro altari et eschalerio in capella... 10£ 10s 5d.*
- ³⁸ AST/SR/69/5/1/rot.3/2.2.1266-25.11.1266: *In capella recooperianda et una verreria facta de novo a [...].*
- ³⁹ AST/SR/69/5/1/rot.7/13.10.1279-12.03.1280: *Ustensilia Chillonis per Ancelmum Porterii castellani eiusdem loci [...] una archa in capella ad tres claves et alie 4 arche.* Ce coffre est encore cité en 1285 puis plus jamais par la suite. La tour du trésor aurait-elle pris le relais de la chapelle autour de cette date? La présence de ce coffre dans la chapelle pourrait-elle être en relation avec l'existence des voûtes, qui barrait ainsi aux voleurs un accès facile par les toits? Les inventaires précédents des années 1260 et 70 ne la mentionnent pas. Cela pourrait-il confirmer le couvrement de la chapelle entre 1275 et 1278?
- ⁴⁰ AST/SR/69/5/2/rot.15/24.04.1303-06.03.1304: *Pro... ramoria tecti domus in qua tesaurum reponitur iuxta magnam turrim de novo.*
- ⁴¹ NAEF 1922, p. 68.
- ⁴² AST/SR/69/5/1/rot.9/05.05.1287-04.05.1288: *In... una sera apposita in hostio garde robe supra tesaurum.*
- ⁴³ Théo-Antoine HERMANES, *Château de Chillon. Chapelle Saint-Georges. Rapport intermédiaire III*, Genève 1993 (HERMANES 1993), rapp. dactyl. déposé au SBE, p. 10.
- ⁴⁴ Cf infra pp. 89-90.
- ⁴⁵ AST/SR/70/205/2/Yverdon/26.03.1365-01.02.1366.
- ⁴⁶ Théo-Antoine HERMANES, *Deuxième rapport intermédiaire sur les travaux de restauration des peintures de la chapelle du château de Chillon*, Genève 1991, rapp. dactyl. déposé au SBE (HERMANES 1991), p. 2.
- ⁴⁷ Colloque 1993, p. 12, intervention d'Olivier Feihl.
- ⁴⁸ Louis GRODECKI, Roland RECHT, «Le bras sud du transept de la cathédrale de Strasbourg: architecture et sculpture», dans *Bulletin monumental*, 1971, pp. 8-36.
- ⁴⁹ Dieter KIMPEL, Robert SUCKALE, *L'architecture gothique en France 1130-1270*, 1985 (1), 1991 (2), p. 32 (KIMPEL-SUCKALE 1991).
- ⁵⁰ Victor-H. BOURGEOIS, *Au pied du Jura*, Yverdon 1922 (2e éd.). Nous utilisons ici la réédition posthume, légèrement augmentée, de 1983, p. 72. La description faite par cet auteur, vérifiée sur place, est fiable. Les peintures ont été récemment restaurées par Anne-Françoise Pelot.
- ⁵¹ Voir la contribution de Marcel GRANDJEAN, dans *La cathédrale de Lausanne*, Bâle, 1975, pp. 151 et 158.
- ⁵² Marcel GRANDJEAN, *MAH, Vaud*, I, Bâle 1965, p. 198.

⁵³ AST/SR/69/5/9/rot.50/12.02.1356-20.05.1357: *Libravit [...] in edificiis castri Chillionis in emptione 3000 scindulorum [...] quia supra magnam aulam dicti castri ceciderat borna cuiusdam charforii propter trolamentum terre, emptis clavellis et latis precio 4d gr tur, 36s laus, 4d gr tur.* Ici, le châtelain n'impute au tremblement de terre qu'un seul effondrement de cheminée. Ce n'est pas parce qu'un tel événement, extraordinaire en lui-même, est relaté qu'il faille automatiquement en conclure que les dommages ont été terribles. ACV/Ag 2bis-2: p. 313. Extrait du compte baillival de 1584-85. Ce texte mentionne bien le tremblement de terre qui n'aurait causé des dégâts que dans la zone de l'entrée du château. Des travaux importants ont été engagés dans les années qui ont suivi, mais, plus que de simples réparations, ils ont consisté en de véritables transformations voulues par l'Etat de Berne, soucieux d'améliorer le confort et la sécurité de son siège baillival (cf infra p. 93).

⁵⁴ AST/SR/69/5/rot.34/11.02.1336-29.04.1337: *Opera camere domini... in 150 stuphorum de maiori forma emptorum a liberis Ruphi Pastoris de Chillione pro ipsis gradibus factis ad viriam... et in emptione 43 modiorum 7 cuparum et dimidie greye seu platri pro... gradibus plastriendis et faciendis.*

⁵⁵ Albert NAEF, Otto SCHMID, *Le Journal des fouilles*, manuscrit déposé aux ACHC (*Journal*), p. 592, 22 janvier 1900.

⁵⁶ AST/SR/38/21/7/no47/hôtel/1341-42: *Libravit cuidam menestrerio domini Girardi de Montefalcone apud Chillionem ex dono sibi facto per dominum, 3fl auri; libravit 2 fratribus minoribus de Grandissono pro helemosina, 1fl auri; libravit cuidam clerico de Seduno qui venerat apud Chillionem cum episcopo Sed., 1fl auri; libr. cuidam homini venienti de Anglia, venienti ad dominum apud Chillionem, 3fl auri; libr. apud Chillionem cuidam mulieri pauperi cuius domus combusta fuit ex dono... per dominam, 1fl auri; libr. 4 fratribus minoribus de laus. qui in septimana sancta et in Pasche serviverunt domino et domine in capella apud Chillionem et duobus fratribus predicatoris qui serviverunt similiter ibidem ex dono... per dominum, 6fl auri.*

⁵⁷ Cette messe et le nom des desservants sont régulièrement attestés par les comptes de Chillon jusqu'en 1492-93.

⁵⁸ AST/SR/69/5/8/rot.45/10.06.1351-27.03.1352: *Libravit in salario dictorum carpentatorum recoperientium de tegula domini supra capellam sancti Georgii in qua pluebat, ita quod crota destruebatur, ponendo ibidem quandam peciam canalis novam necessariam et supra turrinam dictam de Alingio ubi plures corneirii erant destructe per ventum et remote plures tegule.*

⁵⁹ AST/SR/69/5/18/rot.79/17.05.1391-16.08.1392: *(Opera castri) Libravit... Mermeto de Lausanna et Guillermo de Lides burgensibus Viviaci pro tachia sibi per dictum baillivum et castellanum data reparandi logiam seu sostam dicti castri existentem in dicto castro et protendentem a magna turre usque ad et per ante capellam beati Georgii, per quam logiam habetur ingressus in dictam capellam, et que logia ruynam minabatur, videlicet chivronis, tignis, latis, laquaribus, panis seu trabibus, scindulis, clavis et pluribus aliis rebus fusteis ibidem necessariis et implicatis pro tanto, per notam instrumenti dicte tachie, datam die 6 maii 1291 quam reddit manu Nycoleti Tavelli, notarii et per notam instrumenti de testimonio operis completi supradicti datam in dicto castro Chillionis die 13 mensis augusti 1392... et per aliam notam instrumenti de confessione et recepta subscripta quantitatis, datam die 19 iulii 1392..., 20£ laus.*

⁶⁰ AST/SR/69/5/29/rot.113/01.03.1433-01.03.1434: *Et primo visitavit idem magister Aymonetus tecta lobii seu logie existentis iuxta capellam dicti castri et quoddam aliud tectum existens supra ipsum primum tectum ipsius lobii que propter eorum antiquitatem erant totaliter destructa pariter et derupta.*

⁶¹ AST/SR/69/5/34/rot.128/01.03.1451-01.03.1452: *De dietis et expensis factis in dicto opere et aliis factis in reparatione tecti supra les allious tendendo a camera domini usque ad argenteriam iuxta magnam turrinam.*

⁶² AST/SR/69/5/38/rot.141/01.03.1469-01.03.1470: *Item visitavit les avantheys existentes supra gradus capelle dicti castri qui sunt putrefacti pro maiori parte propter vetustatem et possunt intrari in copertura 12 000 scindulli et totidem clavini reddicti supra loco, 6,5fl pp; item vidit et visitavit les avantheys supra les ales per quas itur a camera domini ad argenteriam dicti castri et etiam facientes coperturam crenellorum muri dictarum ales, et indigebant refectione et de novo recoperii et poterunt intrare 8 000 scindulli et totidem clavini..., 4fl 4d gr pp.*

⁶³ AST/SR/69/5/31/rot.119/01.03.1439-01.03.1440: *Aymonetus Corniaux magister operum visitavit gradus intragii capelle dicti castri Chillionis et murum et votas siturni subtus dictos gradus existentes in quibus gradibus reperit tresdecim passus lapidum tallie, quolibet passu longitudinis 7 pedum [1,96m] et perticam dictorum graduum lapidis tallie et plateam in summitate dictorum graduum ante portam existentium paviatam lapidibus tallie; ... item visitavit idem magister operum gradus vireti per quos intratur a camera domini infra capellam unacum duobus gradibus infra dictam capellam existentibus et plateam per quam intratur a dicta camera domini infra magnam stupham paviatam lapidis tallie. In quo vireto reperit fore 16 passus lapidum tallie.*

⁶⁴ AST/SR/69/5/31/rot.119/01.03.1439-01.03.1440: *Item libravit dicto Petro Vuepaz, Petro Croyson, Petro Verneyrier, Johanni Paccat et Francisco Albi, carpentatoribus in quibus eisdem tenebantur nomine et ex causa 946 dietarum per ipsos factarum et implicatarum in dicto castro Chillionis... [entre autres:] item coperiendo oratoria capelle dicti castri et ipsam capellam fodendo lanorum... voir ARCHEOTECH 1991-93, catalogue des mentions extraites du *Journal*, p. 13: citation des pp. 900-901*

du *Journal*, du 9 et 13 septembre 1902: «Ancienne poutraison. Visite de Monsieur Naef, tournée avec lui. Donegana montre dans le sol fouillé de la chapelle Y des traces d'anciennes poutraisons (voir plan page 895 bis). L'ancien plancher, dont il ne reste qu'une planche sous la marche devant la porte du petit escalier circulaire (voir plan page 897 bis), a laissé dans la partie occidentale de la chapelle l'empreinte des solives. L'ancien sol de mortier, sur lequel le plancher en question était posé, est encore visible aux endroits a, b et c, où il est parfaitement conservé. Les ouvriers continuent les fouilles à la chapelle Y; on recomble le sol de la chapelle. Donegana et les ouvriers recomblent le sol de la chapelle à la hauteur de l'ancien sol (voir plan page 897 bis, lettres a,b,c) et en ayant soin de ménager les vestiges des anciens bancs, dont certaines parties sont en relief (voir même plan page 897 bis d,e,f,g)». ARCHEOTECH 1991-93, dossier iconographique, fig. 116, et son commentaire; NAEF 1916, p. 40.

⁶⁵ Le fait qu'aucune trace de crochet ayant soutenu ces tapisseries n'ait été retrouvée n'est pas une preuve contredisant l'existence de ces dernières. En effet, on peut imaginer l'intermédiaire de cadre de bois ayant limité les perforations directes dans les murs. Par ailleurs, les réfections des frères Correvon ont pu masquer ces traces, comme celles d'ailleurs des galeries accrochées au début de la période cantonale (voir p. 99).

⁶⁶ NAEF 1916, p. 43.

⁶⁷ AST/SR/69/5/31/rot.119/01.03.1439-01.03.1440: Les travaux effectués sous les ordres de Corniaux sont considérables cette année-là. Ils comprennent notamment une très forte réfection du pelium G. Le compte de 1440-41 manque malheureusement. Peut-être contient-il la suite de cette importante campagne. Il n'est pas impossible de supposer que les portes donnant dans la chapelle aient été ouvertes à cette occasion.

⁶⁸ Les travaux de maçonnerie ont été confiés à Claude Pignard; leur description détaillée est donnée dans le compte de 1439-1440 (AST/SR/69/5/31/rot119).

⁶⁹ AST/69/5/14/rot.68/25.12.1376-25.04.1379: *Libr. magistro Petro lathomo, habitatori Villenove pro [reparatione, factura ? un mot oublié] ogive ante portam castris Chillionis, reparatione muri porte dicti castris, pro reparatione coquine et embochando duas turres rotondas in pedibus ipsarum, tam pro calce, plastro et salario dicti magistris Petri et aliorum manuoperatorum ... ut ... per instrumentum... dicti magistris Petri, receptum... 3 junii 1379..., 18£ 5s laus; ... libr. dicto magistro Petro [lathomo, habitatori, Villenove], pro cremo 4 turrium dicti castris Chillionis a parte nemoris, scilicet 9 pedum pro qualibet et pro foreisiis dictarum turrium et pro 3 enginis et foreisiis factis in magna turri quadrata prope portam, ominibus missionibus portatis per ipsum lathomum, dato sibi in tachiam per dominum pro tanto..., 760fl veteres; ... libr. pro copertura trium [turrium oublié ?] rotundarum predictarum dicto Dolon et Nycodo, carpentoribus tam pro factura quam eorum salario, quam pro aliis ad idem necessariis ibidem, per ipsos ministratis in tachiam eisdem datam pro tanto... et per instrumentum.... receptum... 7 junii 1379..., 21fl veteres. [Dépenses pour des menuiseries de nombreuses portes et fenêtres en des endroits non précisés (volets et siège pour les tours ?)]; ... libr. magistro Petro, lathomo, pro tachia sibi data faciendi 3 chiminatas in tribus turribus rotundis castris Chillionis predicti..., 18fl veteres; libr. magistris Auberto et Dolono, carpentoribus pro tachia sibi data pro tanto forrandi dictas tres turres rotundas in sommitate ad modum celi, quod sic dominus ordinaverat, qui carpent. fustam et omnia neccessaria et implicata ad predicta ministraverunt, exceptis tachiis ibidem implicatis, capientes pro qualibet turri 25fl veteres..., 65fl veteres [sic]; ... libr. in emptione unius navate lapidum adductorum de versus Sanctum Gingulphum, emptorum pro tanto et implicatorum ad faciendum les six in charforiis dictarum trium turrium rotundarum... 15s laus; AST/SR/69/5/14/rot.68/25.12.1376-25.04.1379: *Libr. Hudrico fabro de Villanova pro ferramenta... 3 branchiis ferri positis in fenestra cuiusdam turris ponderant 13 libras ferri; [achat de fer pour les cheminées (celles des tours ?) pour lier les tufs].**

⁷⁰ AST/SR/38/21/hôtel/4/n°30/04.03.1326-27.01.1327: *Libravit Guidoni, fratri pro edificio camere sue in turri contigua sala magnam [sic] castris Chamb., 5s tur gr; AST/SR/39/18/7/n°14-2/466/01.01.1389: Qui dati fuerunt de mandato domine nostre junioris manu Colini Mathei, eius camerarii pro operagiis infrascriptis factis in camera dicte domine nostre infra castrum Chamb. ut infra, vid pro precio 2x12 postium implicatorum in forrando circumcirca charforium (?) [...] ramas fenestrarum dicte camere faciendum et etiam unum hostium in tornella iuxta dictam cameram desuper... salario 9 carpentorum vacantium una die faciendum quoddam hostium in camera superiori 466vl dicte tornelle...*

⁷¹ Sous la toiture actuelle, surélevée au début du XIX^e siècle, on peut encore observer la charpente médiévale en sapin, plus trapue, la plus ancienne de Suisse romande, datée par dendrochronologie des années 1416, les pièces les plus anciennes façonnées après 1367 (Réf.: LRD97/R4192), et reposant sur une sablière de chêne formée de bois coupés au printemps 1379 (Réf.: LRD98/R4192b).

⁷² Les travaux aux tours sont rapportés de façon très détaillée. On ne pense pas nécessaire de les reproduire entièrement ici. Ils sont contenus dans les rouleaux 127 et 128 des comptes de la châtellenie de Chillon (AST/SR/69/5/34). Ces documents seront très utiles lorsqu'on pourra procéder à l'analyse archéologique minutieuse des tours afin d'en préciser les étapes de transformation, assurément complexes au niveau des couronnements à en juger par les documents et par ce qui reste visible.

⁷³ ARCHEOTECH 1991-93, catalogue des échantillons, p. 2 (avec références précises données par le Laboratoire romand de dendrochronologie) et dossier iconographique, étape 14. Les textes montrent que ces bois ont été payés selon la pièce justificative du vendeur datée du 10 juin 1450: AST/SR/69/5/34/rot.127/01.03.1450-01.03.1451: *Item libravit magistro Peroneto Mestrez de Sancto Ginguolpho pro precio, expeditione... 13 tirent nomine tirent, 12 trabium, 16 trabium, 3 ruet, 15x12 pannarum, 7x12 lanorum et 70x12 lattarum, per ipsum Petrum supradicto vicecastellano venditarum pro ipsis implicandis in reparationibus predictis, et hoc precio 146fl 6d ob gr, ut per notam instrumenti ipsius Peroneti... receptam sub 10 junii 1450.* Un de ces bois a été daté par les dendrochronologues de 1451-52. Bien qu'on continue à œuvrer dans le secteur des tours jusqu'au 3 mars 1453, il n'est pas fait mention de travail à leur charpente. Ce bois constitue peut-être un remplacement d'une pièce défectueuse.

⁷⁴ AST/SR/69/5/34/rot.127/01.03.1450-01.03.1451: *Item magis ordinavit idem magister operum [Aymonet Corniaux] quod ultra alias tegulas ibidem existentes dicte tres turres indigebant pro easdem reparando de 6000 tegularum plactarum et de 3 000 tegule rotunde pro summitatibus ipsarum trium turrium...* Ce type de tuile, rare, existe encore sur les tours du château d'Yverdon. Voir Michèle GROTE, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud*, Lausanne 1996 (CAR no 67), p. 51.

⁷⁵ Dépouillement des comptes baillivaux bernois de Chillon (ACV/Bp29) effectué par Milloud (ACV/Ag 2bis/2, paginés de 259 à 448). Les transcriptions-traductions de Milloud sont approximatives, elles devront faire l'objet de vérifications (cf. note 1).

⁷⁶ ACV/Ag 2bis/2/p. 327, compte de 1587-88.

⁷⁷ ACV/Ag 2bis/2/p. 266, compte de 1537: *A maître Bugnon le charpentier de Montreux pour 11 journées qu'il a vaqué à faire une porte neuve à la chapelle... à maître Mermet le gypseur... aussi muré quelques portes dans la chapelle et fait au même endroit quelques embrasures, aussi mis en état la porte près de la chapelle et d'une façon différente comme il en était besoin..., 13fl 6 gr.*

⁷⁸ ACV/Ag 2bis/2/p. 327, compte de 1587-88: *Denne einem meisterknecht [le valet de Uli Bodmer qui travaille cette année-là à Chillon] das er ein nüwen Bodenn mit gips inn der underen Cappellen ob dem Khäller gemacht, dieselbig gewyssget unnd bestochen, dessglichenn ouch dem Kässkäller allerdingen bestochen, verworffen, gewyssgedt, und ein bodenn mit gyps geordnet; item ein nüwen steinigen Schwynnstal bym See gerustet und ouch zwo muren bey der Bünden und bym Schwynnstal gemacht, darvon ich im für Spies und Lonngaben, 140fl.*

⁷⁹ *Journal*, p. 584, 12.1.1900, Chapelle Y: «Grattage de la voûte 1^{ère} travée à l'Est; un saint avec auréole et banderole dans chacune des grandes surfaces de la voûte. Arêtes probablement en gris-bleu avec joints blancs, comme à la cathédrale de Lausanne.»

⁸⁰ Réf. LRD93/R3465. Le texte du compte baillival bernois a été traduit par Milloud: ACV/Ag2bis-2/p. 444/1702-03: *pour la nouvelle ramure du toit de l'ancienne chapelle du château, au tuilier de Blonay pour 2000 tuiles plates employées outre les anciennes tuiles encore bonnes 75fl; pour 127 chaperons (tuiles creuses) dont une partie était destinée à ce toit, le reste à l'approvisionnement du château..., 39fl; pour 15x12 lattes à 10b, 37fl 6s; pour les bois d'arbres employés à ce travail, à teneur de l'extrait du charpentier, litt. D, 86fl; pour des clous..., 16fl 1s 6d; au couvreur pour plâtrer les frêtes et le toit, 5fl 6s; au charpentier pour son travail, y compris son salaire pour latter et couvrir le toit ci-dessus..., 60fl.*

⁸¹ ACV/Ag2bis/2/p.408: compte baillival de 1667.

⁸² Réf. LRD95/R3963.

⁸³ Ces plans se trouvent aux Archives cantonales vaudoises réunis dans un cartable en 1849 par l'ancien archiviste Pierre-Antoine Baron sous la cote GC 1668, «Bâtiments de l'Etat». On y trouve le *Plan géométrique du rez-de-chaussée et des souterrains n° 1*, 1: 100; le *Plan géométrique de l'étage à plain pied n° 2*, 1:100; le *Plan géométrique du second étage n° 3*, 1:100; le *Plan des caves no 4*, env. 1:50; le *Plan du 1^{er} étage pour le grenier n° 5*, env. 1:50; et surtout l'*Élévation géométrique d'un bâtiment pour caves et greniers, propre à construire du côté septentrional du château n° 6*. Le projet annexé aux plans décrit les locaux du bâtiment Y qui aurait dû être englobé dans cette nouvelle construction: «La cave qui existe aujourd'hui sous la chapelle a 32 pieds de longueur, 27 pieds 6 pouces de largeur, la voûte 20 pieds d'hauteur; elle pourroit placer 2 vases, chacun de 42 chars... La partie soit étage sur la cave de la chapelle qui est la chapelle actuelle, seroit aérée par trois fenêtres [prévues dans le mur sud], le même escalier serviroit pour y monter et l'enceinte de la ditte place qui a 32 pieds de long sur 21 pieds 6 pouces de largeur pourroit contenir 126 sacs et pour autant que l'on placeroit sur la voûte de ditte chapelle feroit en tout 252 sacs, chaque sac de 10 quarterons mesure de Berne.» Le cartable comprend encore une élévation du château sur tout le front de terre. L'étude approfondie de ces plans s'avérera très précieuse pour la connaissance de la période bernoise et pour mieux juger des transformations vaudoises au XIX^e siècle. Si elle n'est pas plus ancienne, ce sont ces plans qui introduisent la nomenclature par lettre des secteurs, reprise par Naef et encore utilisée aujourd'hui. Sur Jean-François Doret, voir Paul BISSEGER, «Une dynastie d'artisans vaudois: les marbriers Doret», dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 1979, pp. 97-122.

⁸⁴ Victor HUGO, *Le Rhin*, Paris 1842, lettre du 21 septembre 1838 à Vevey.

⁸⁵ Texte cité par Françoise NICOD, *Chillon à travers le temps*, s.l. 1979, p. 43.

⁸⁶ ACV/Br96/21.06.1824.

⁸⁷ Le *Journal* cependant parle de couleur verte (20 janvier 1900, p. 591), qui sans doute s'est inspirée de la couleur naturelle de la molasse.

⁸⁸ Voir la contribution de Laurent Golay dans Danielle MINCIO et alii, *Henri de Geymüller, architecte et historien de l'art*, Lausanne 1995 (cat. d'exp.), pp. 1-11.

⁸⁹ Albert NAEF, *Souvenir du dimanche 28 avril 1907 au château de Hohkönigsburg*, Lausanne 1907, p. 37. Sur la passionnante question de la restauration en général et des châteaux-forts au tournant du XX^e siècle, les options retenues et les idéologies qu'elle devait servir, voir Elisabeth CASTELLANI ZAHIR, *Die Wiederherstellung von Schloss Vaduz, 1904 bis 1914*, 2 volumes, Stuttgart s.d. (1992?).

⁹⁰ *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 6, Les Arts I, Lausanne 1976, p. 56.

⁹¹ Louis VULLIEMIN, *Chillon*, Lausanne 1851, pp. 145-46. Aucun élément iconographique ne paraît suffisamment complet pour être identifié, au contraire des peintures de la *camera domini* que Vulliemin décrit avec force détails. On citera ici la totalité du passage consacré à la chapelle: «Quelques degrés conduisent de l'appartement du prince à la chapelle, située hors du corps de logis, et prise sur l'espace de la cour extérieure. Les murs de la chapelle étaient aussi couverts de riches peintures, mais ils ont été blanchis de manière à ce qu'il n'en est resté que peu de traces. La nef est d'une belle ogive. Les voûtes étaient arquées de manière à renvoyer la parole du prêtre plus forte et plus sonore».

⁹² *Journal*, p. 583, 11 janvier 1900.

⁹³ *Journal*, p. 584, 12 janvier 1900.

⁹⁴ *Journal*, p. 591, 20 janvier 1900.

⁹⁵ *Journal*, p. 589, 18 janvier 1900.

⁹⁶ *Journal*, p. 589, 18 janvier 1900.

⁹⁷ *Journal*, p. 590, 19 janvier 1900.

⁹⁸ *Journal*, p. 592, 22 janvier 1900.

⁹⁹ *Journal*, p. 594, 24 janvier 1900.

¹⁰⁰ *Journal*, p. 595, 25 janvier 1900.

¹⁰¹ *Journal*, p. 605, 10 février 1900.

¹⁰² *Journal*, p. 622, 19 mars 1900: «Les peintures de la chapelle Y ont été exécutées en 1314 par un peintre nommé Jacob. Le comte de Savoie, c'était Amédée V (1285-1323); il avait donné les ordres relatifs à ces peintures et avait passé avec le peintre maître Jacob un accord à ce sujet le mardi avant la fête de l'Ascension 1314.

»Par cet accord, le peintre exécuta la décoration de la chapelle, à tâche pour la somme de 10 livres lausannoises; cette somme ne représentait que ses honoraires. Les couleurs devaient lui être fournies par le comte, c.à.d. sur son ordre et à part. On voit en effet qu'on fournit au peintre les couleurs nécessaires, prises dans une provision en réserve, puisqu'on paie encore outre cela 42s 8d lausannoises pour l'achat de nouvelles couleurs pour le même travail. Il s'agit probablement de couleurs qui ne se trouvaient pas dans la provision et dont le peintre avait besoin.

»Les peintures exécutées par maître Jacob dans la chapelle sont certainement celles dont nous avons retrouvé des restes importants et ce sont les plus anciennes; je ne crois pas qu'il s'en trouve par dessous de plus anciennes, ([en marge et signé Naef:] Là j'ai fait une erreur, il y a par dessous une décoration du XIII^e; les grands rinceaux) si ce n'est peut-être une décoration toute simple en assises simulées ([en marge et signé Naef:] la décoration en assises à joints blancs sur fond jaune existe en effet, mais elle est antérieure encore à la chapelle actuelle, soit antérieure à 1250) comme partout ailleurs dans le château. Je ne crois pas non plus que cette décoration ait été refaite plus tard, du moins je n'en ai trouvé nulle mention dans les comptes et cela aurait été indiqué très certainement. Peut-être y a-t-il en quelques petites retouches partielles, ce sera à examiner par l'exploration. Vous noterez encore un fait essentiel, c'est l'importance de la date de ces peintures au sujet de l'architecture de la chapelle. Par là même, les fenêtres dans lesquelles se trouve la décoration semblable et contemporaine de celle du reste de la chapelle sont antérieures à 1314, soit de Pierre II. On peut déduire de même que les petites fenêtres, pratiquées après coup dans les grandes, sont postérieures en tout cas à 1314» [signé Naef].

¹⁰³ *Journal*, p. 685, 23 février 1901.

¹⁰⁴ Otto Schmid peut être considéré comme l'architecte du château: il est d'abord l'adjoint principal d'Albert Naef, qui, au fil du temps, est de moins en moins présent à Chillon. A la mort de Naef en 1936, Otto Schmid deviendra enfin l'architecte en titre du château jusqu'en 1957.

¹⁰⁵ On abandonnera l'idée que les peintures des voûtes aient aussi été relevées.

¹⁰⁶ *Journal*, p. 744, 16 octobre 1901.

¹³¹ AST/SR/38/21/hôtel/2/n°12/1302: *Libravit in duabus unciis et dimidia de frenges de serico et una ulna et dimidia de cendali pro frontali altaris et brunitura des orfreis dicti altaris et in lacetis ibi positis et in tela cerata ad involuendum unam capam in quinque ulnis tele viridis, in factura duorum frontalium et sindonem (?); in tela alba cunga. dicta frontalia suta sunt, 24s 3d sterlingos.* Pour l'exploitation de ce document on renvoie le lecteur au chapitre consacré à l'aménagement de la chapelle, p. 201.

¹³² Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, «Les peintures figuratives du Narthex (deuxième quart du XIV^e siècle)» dans *Restauration de l'église de Romainmôtier, documentation générale, colloque du 18 novembre 1994*, rapport dactyl. déposé aux SBE, pp. 45-48.

¹³³ Anne-Elisabeth GATTLEN, *Die Wandmalereien des 14. Jahrhunderts in der Georgkapelle von Tourbillon*, mémoire de licence, Fribourg 1978; Gaëtan CASSINA et Th.-A. HERMANES, «La peinture murale à Sion du Moyen Age au XVIII^e siècle», dans *Sedunum nostrum*, n° 8, 1978, pp. 24-31.

¹³⁴ Gaëtan CASSINA, *Saint-Etienne de Moudon* (Guides de monuments suisses), Bâle 1974.

¹³⁵ En l'occurrence des peintures de la nef de Saint-Arbogast à Oberwinterthur, panneaux dits «de Bienne» au Musée national.

¹³⁶ Pour l'argumentation détaillée des comparaisons avec les œuvres «locales» et d'autres rapprochements faits notamment avec l'église de Saint-Sulpice voir GOLAY 1993, pp. 16 sq.

¹³⁷ Victor-H. BOURGEOIS, *Au pied du Jura*, Yverdon 1922-1983 (2-3^e éd.). p. 74.

¹³⁸ Daniel de RAEMY, Olivier FEIHL et Laurent GOLAY, *Château de Chillon, la chapelle Y, archéologie, histoire et histoire de l'art. Bilan des études présentées pour le colloque du 12 novembre 1993*, manuscrit dactyl., Lausanne 1993, déposé aux SBE.

¹³⁹ Par ses constats matériels, le restaurateur Th.-A. Hermanès a particulièrement insisté sur une campagne globale et unitaire (voir encadré, p. 116). On a dès lors peine à comprendre ses conclusions publiées en 1997 qu'aucune observation nouvelle n'est venue étayer. Selon cet auteur, Maître Jacques n'aurait fait qu'achever le cycle des peintures en ne peignant que les parois, celles des voûtes ayant été réalisées en 1300 déjà. Cette hypothèse contredit les constats matériels avancés (Enrico CASTELNUOVO, Théo-Antoine HERMANES, «La peinture» dans *Les pays romands au Moyen Age*, ouvrage collectif publié sous la direction d'Agostino PARAVICINI BAGLIANI et alii, Lausanne 1997, pp. 517-554, p. 530.

¹⁴⁰ AST/SR/69/31/Villeneuve/1/1314-15: *Libravit magistro Jacobo, pictori quas dominus sibi debebat pro tachia sibi data per dominum de pingenda capella Chillonis in tachiam, et dominus sibi ministrare debebat colores, per litteram domini datam die martis ante Ascensionem Domini anno 1314 de mandato et per litteram dicti pictoris de recepta, quas reddit, 10£ laus; libravit in coloribus emptis et traditis eidem pictori pro dicta capella depingenda, ultra colores quos custodiebat domino, de quorum precio dictus Rolandus computaverat alias, per eandem litteram domini quam supra proxime reddit, 42s 8d laus.*

¹⁴¹ AST/SR/69/5/1/rot.7/1278-1279.

¹⁴² Ansgar WILDERMANN (éd.), *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, Lausanne 1993 (MDR 3^e série, XIX-XX), t. II, p. 419: *Item visitarunt capellam sive altare sancti Panthaleonis annexum dicte ecclesie sive cure Monstruaci... Item quod infra dictum festum fiat verreria in fenestra prope dictum altare existenti. Item quod infra annum dicta capella recoperiatur et infra festum omnium sanctorum obturentur foramina tecti eiusdem.* Ce texte démontre que la chapelle est ici un bâtiment qui n'est pas accolé physiquement à l'église paroissiale, mais lui est annexé juridiquement. Cependant il n'est pas assuré qu'il s'agisse bien de la chapelle basse du château car on fait allusion ici au toit qui prend l'eau. La réalité matérielle suggérée par ce texte contredirait les dispositions de la chapelle de Chillon au-dessus de laquelle il n'y avait pas directement le toit, mais un étage supplémentaire abritant une chambre et une pièce chauffée (cf. note 209).

¹⁴³ Si Jacques avait travaillé pour la paroisse, le texte, a priori, aurait dû l'évoquer; comme à l'inverse il aurait précisé s'il avait œuvré à la chapelle du château. Cette précision est pratiquement tout le temps donnée dans les documents.

¹⁴⁴ AST/SR/art65/1/1/Rivoli/19.04.1316-19.04.1317: *In reficiendo capellam castri... 13 pictor. quasi per unam diem, vid. Gigniori et socio suo pingentibus dictos listellos (2s 9d); in repingendis et reficiendis picturis in aula ante capellam et in camera domini que vastate erant propter pluvias, coloribus emptis ad idem, 42s vien; ovis emptis ad idem, 5s 9d, 32 pictoribus ad idem per 1 diem capiente quolibet 2s 6d in die, tot. 6£ 7s 9d vien.*

¹⁴⁵ DUFOR-RABUT 1870, pp. 22-27 (réf. complète voir note 154).

¹⁴⁶ AST/SR/69/5/2/rot.19/09.03.1311-09.03.1312: *6£ 13s vien = campsis ad laus. sexdenos 4£ 19s 9d*: Le rapport est exactement de 0,75, soit 3/4 entre la monnaie lausannoise et la monnaie viennoise. AST/SR/69/5/2/rot.21/31.07.1317-03.09.1318: *7 d maur. = 21 d vien.; uno gr tur = 21 d vien.; 14d ob laus = 12 d gen.; uno gr tur = 12 d gen.* On en déduit qu'il faut 21d viennois pour faire 14 d lausannois, soit un rapport de 2/3.

¹⁴⁷ Par exemple au château de Rivoli un peintre est payé 9s, soit trois jours pour peindre trois encadrements de fenêtre. L'intervention est ici ponctuelle et la somme dépensée très modeste (compte de la châtellenie de Rivoli de 1319-20, cité par Ferdinando GABOTTO, «La pittura ad olio in Piemonte», dans *BSBS*, n° 8, 1903, p. 181).

¹⁴⁸ Si cela avait été le cas, le rédacteur du compte aurait rédigé une formule du style «ultra colores quos custodiebat dicto pictori», ou «Jacobo», et non «domino».

¹⁴⁹ Si la «lettre du seigneur» signifie le contrat, le 14 mai indiquerait alors le début des travaux. Mais celle-là peut avoir été établie lorsque ceux-ci étaient déjà avancés, voire à la fin. D'après ce que j'ai pu constater ailleurs, il est impossible de trancher. Le travail est en tout cas terminé en mars 1315.

¹⁵⁰ ARCHEOTECH 1991-93, Dossier iconographique, étape 12.

¹⁵¹ Rappelons que les comptes de la châtellenie, tous conservés à cette période, n'attestent aucune dépense pour la chapelle.

¹⁵² M.C. DELAVERGNE (laboratoire Archéscopie-Poitiers), *Etudes des peintures murales de la chapelle Saint-Georges du château de Chillon*, Poitiers 1992.

¹⁵³ Olivier FEIHL, Daniel de RAEMY, «La chapelle de Chillon, sa construction et ses transformations, des origines à la restauration d'Albert Naef», dans *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean*, Lausanne 1995, pp. 107-131.

¹⁵⁴ Ces sources comptables ont déjà été exploitées à la fin du siècle passé dans le but d'établir des inventaires sur les peintres au service des Savoie. Nous n'avons fait que compléter leur dépouillement. Voir notamment Auguste DUFOR et François RABUT, «Les peintres et les peintures en Savoie du XIII^e au XIX^e siècle» dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie* (SSAH), 1870, surtout pp. 7-40 (DUFOR-RABUT 1870). Ces auteurs rapportent leurs investigations aux archives de Turin dans une série d'articles consacrés aux artistes et artisans et publiés dans cette même revue entre 1870 et 1895. Pour le Piémont, en particulier ce qui touche le domaine des Savoie-Achaïe, ces fonds ont été dépouillés notamment par: Albino CAFFARO, «Pittori ed altri artisti medievali in Pinerolo» dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* (*BSBS*), n° 1, 1896, pp. 152-157; Ernesto BERTEA, «Pittori et pitture pinerolesi del medio-evo» dans *BSBS*, n° 2, 1897, pp. 40-73; Ferdinando GABOTTO, «La pittura ad olio in Piemonte», dans *BSBS*, n° 8, 1903, pp. 179-186.

¹⁵⁵ AST/SR/16/TGS/n°4/20.02.1314-25.07.1315: (*Opera castri Secusie*) *Libravit in expensis Georgii pictoris domini, capientis per diem 2s et unius alterius pictoris secum, capientis per diem 2s 6d a 24 febr 1314, inclusis expensis factis per ipsum in dealbandis parietibus camere iuxta magnam salam altam, ovis emptis, coloribus ad depingendum, ut in particulis per confessionem dicti Georgii, 21£ 18s 10d vien.* Certains pensent que cet autre peintre est Jacques. Naef, au contraire, suppose qu'il pourrait s'agir de Jean de Grandson qui a œuvré plus tard à la *camera domini* (voir NAEF 1908, p. 114). Impossible de trancher: toutes les spéculations restent permises! Ce qu'il faut peut-être retenir, c'est que tous deux sont des proches de Giorgio d'Aquila, qui dirige leur activité pour les comtes de Savoie. On constate que le travail commence le 24 février 1314. Malheureusement on ne peut en déduire la durée puisque les matériaux sont englobés dans le paiement final. S'ils œuvrent sans cesse ensemble, ils peuvent y passer environ 80 jours au maximum. Ce qui serait trop pour arriver à Chillon le 14 mai. Par ailleurs, il faut reconnaître que cette mention n'est pas claire: vu sa configuration dans le compte, il est difficile de savoir si cette tâche a été effectuée à Suse ou à Chambéry. Dufour et Rabut, et Naef à leur suite, penchent pour Chambéry. Cela ne change rien à notre propos. Au contraire, cela renforce le lien avec Giorgio d'Aquila et confirme la position artistique de la chapelle, satellite de celle du château de Chambéry.

¹⁵⁶ AST/SR/69/5/3/rot.20/11.04.1314-04.06.1315: *Nuncii missi pro negociis domini in Vallem Secus.*

¹⁵⁷ Ce travail est rapporté par DUFOR-RABUT 1870, p. 19, mais ces auteurs n'ont pu lire la somme qui est effacée. Nous avons pu pallier cette déficience grâce à la lampe de Wood (AST/SR/16/TGS/no6/09.06.1317-30.11.1318).

¹⁵⁸ Sur Jean de Grandson, voir NAEF 1908, pp. 113-114. L'auteur assoit son propos essentiellement sur l'étude de Dufour et Rabut.

¹⁵⁹ Pour expliquer le traitement apparemment privilégié de la *camera domini* par rapport à la chapelle, une étude serait nécessaire.

¹⁶⁰ A Chillon, le *Journal* rapporte les analyses chimiques d'un pharmacien qui prouvent l'existence de l'or et de l'argent dans la *camera domini*. Th.-A. Hermanès n'en trouve plus trace. Les Correvon auraient-ils substitué aux matériaux nobles des ersatz ?

¹⁶¹ A la chapelle du château de Pignerol entre 1323 et 1328, malheureusement disparue aujourd'hui. Le cycle peint devait être somptueux. A en juger par les documents qui nous sont parvenus, le coût de ces peintures peut être évalué à plusieurs centaines de livres viennoises, tout comme pour les peintures de la chapelle du château de Chambéry. Voir GABOTTO, *art. cit.*

¹⁶² Le statut des peintres cités dans les sources du début du XIV^e siècle mériterait d'être plus clairement défini. Ils devaient bénéficier d'une certaine indépendance, mais être tributaires de Georgio d'Aquila qui conseillait les comtes de Savoie dans leurs choix et leurs commandes.

¹⁶³ AST/SR/70/29/3/Les Clées/1390-91: *Reficiendi... pontem levatorium situm prope capellam dicti castri Cletarum*. AST/SR/70/29/13/Les Clées/15.03.1446-15.03.1447: *Et primo visitavit [Aymonet Corniaux] unam peciam muri in quarta porta dicti castri iuxta capellam et iuxta granerium dicti castri supra quam posita non erat aliqua deffensa, et ideo actenta neccessitate et securitate dicti castri dedit ad tachiam Petro Lathomi de Exclepens, lathomo faciendi supra cadrum muri dicte capelle a parte ville unam bonam tornellam*.

¹⁶⁴ Patrick ELSIG, «L'ancienne église Saint-Maurice de Saxon», dans *Vallesia*, 1992 (XLVII), pp. 289-303.

¹⁶⁵ Le châtelain Guillaume Sarriod rédige son testament en 1279 dans la grande salle de sa maison située à Châtel-Argent: *Apud Castrum Argentum in domo dicti domini Vuillelmi in camera superiori noncupata magna aula*. Cité par Andrea ZANOTTO, *Castelli valdostani*, Aoste 1980^e, p. 152. Le bourg est bien attesté en 1274-75 au moment de la construction de la tour circulaire. En effet, les fours à chaux nécessaires au chantier sont construits dans la pente au-dessous de lui: AST/SR/68/2/1/n°2/02.02.1274-02.02.1275: *In quodam alio raffurno subtus burgum castri Argenti faciendo...*

¹⁶⁶ AST/SR/69/5/1/rot.2/Mainier/01.05.1261-04.03.1262: *Item solvit Francisco et Stephano de Arborenges de summa quadraginta trium libras que debebantur pro duabus cameris faciendis in casali retro turrin de Alingio in taschia, 43£*.

¹⁶⁷ Charles ROTH, *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne 1948 (MDR, 3^e série, III) (ROTH, *Cartulaire*), p. 176, n° 173, 31 mars 1227: une vente est conclue *in domo capituli que est in popia de Dunmartin*.

¹⁶⁸ Marcel GRANDJEAN, *Le château de Lucens*, texte provisoire.

¹⁶⁹ Marcel GRANDJEAN, *Le château de Lucens*, texte provisoire.

¹⁷⁰ ROTH, *Cartulaire*, p. 290, n° 330, 24 juillet 1234: *Casale in quo capitulum possit facere capellam et turrin et aulam cum aliquantula platea et furnum et stabulum. In residuo ville debent dare casalia hominibus capituli*.

¹⁷¹ Peter EGGENBERGER et alii, *L'église de Saint-Prex, histoire et archéologie*, Lausanne 1992 (CAR 55). Voir le chapitre de Catherine SANTSCHI, «Histoire de l'église paroissiale de Saint-Prex», pp. 40 sq. Le chapitre avait également un chapelain à Chavornay, mais il n'y a là aucun château. Il devait desservir une chapelle de l'église paroissiale (ROTH, *Cartulaire*, p. 662).

¹⁷² Jean-Luc ROUILLER, *Les sépultures des seigneurs de La Sarraz*, Lausanne 1994, pp. 239 et 243.

¹⁷³ Marcel GRANDJEAN, *MAH*, Vaud, IV, Bâle, 1981, p. 402.

¹⁷⁴ Marcel GRANDJEAN, *MAH*, Vaud, I, Bâle 1965, pp. 337-345.

¹⁷⁵ Une *capella castri* est attestée à Essertines très tardivement en 1520 (ACV/Da269/II, notaire Jean Vallery, fol. 235. Aimable communication de Marcel Grandjean). On peut l'imaginer près de l'entrée du château.

¹⁷⁶ On peut en effet supposer que la construction de l'*aula* a été simultanée à celle des deux tours datées des années 1232-1234 par dendrochronologie (cf note 22 *supra*).

¹⁷⁷ AST/SR/70/75/Grandson/1/rot.2/26.03.1397-19.04.1399: après l'incendie du 30 mars 1397. *In parvo castro Grandissoni, supra capellam 6 pecias dictorum tirent, qualibet pecia longitudinis 24 pedum [6,72m]*.

¹⁷⁸ Olivier DESSEMONTET, *La Seigneurie de Belmont au Pays de Vaud, 1154-1553*, Lausanne 1955 (BHV 17), pp. 165-181 pour la reconstitution du château démoli en 1536-1539, et p. 302 pour la chapelle de Belmont.

¹⁷⁹ AST/SR/137/1/n°1/n°s 62 et 63. (Aimable communication de Bernard Andenmatten).

¹⁸⁰ Marcel GRANDJEAN, *MAH*, Vaud, IV, Bâle, 1981, p. 402.

¹⁸¹ Peter EGGENBERGER, Alain MULLER, Heinz KELLENBERGER (AAM - Moudon), *Lausanne. Ancien Evêché. Investigations archéologiques du mur sud en 1988*, rapport dactyl. déposé au SBE. Les résultats essentiels des dernières fouilles archéologiques conduites entre 1985 et 1988 sont publiés par Catherine KULLING, *L'ancien évêché de Lausanne*, Berne 1991 (guide des monuments suisses).

¹⁸² Marcel GRANDJEAN, *MAH*, Vaud, I, Bâle 1965, pp. 328-330.

¹⁸⁵ Hinge HACKER-SÜCK, «La Sainte-Chapelle de Paris et les chapelles palatines du moyen âge en France», dans *Cahiers archéologiques*, 1962, n°13, pp. 218-237 (HACKER-SÜCK 1962).

¹⁸⁴ André GRABAR, *Martyrium, Recherches sur le culte des Reliques et l'art chrétien antique*, t. I: *Architecture*; t. II: *Iconographie*. Paris 1946. Ici t. I, p. 565.

¹⁸⁵ HACKER-SÜCK 1962, p. 223.

¹⁸⁶ L. BROCHE, «La chapelle de l'évêché de Laon», dans *Congrès archéologique de France*, 1911 (Reims, LXXVIII^e session), pp. 219-225; HACKER-SÜCK 1962, p. 224; KIMPEL-SUCKALE 1991, pp. 211-213 et 520.

¹⁸⁷ HACKER-SÜCK 1962, p. 222.

¹⁸⁸ Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris 1996, pp. 140-148.

¹⁸⁹ Jean GUEROUT, «Le palais de la Cité à Paris des origines à 1417, essai topographique et archéologique», dans *Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, t. I, 1949, pp. 57-112; t. II, 1950, pp. 21-204; t. III, 1951, pp. 7-101 (GUEROUT 1949-51). Ici, t. I, pp. 143 et 159.

¹⁹⁰ Jean-Michel LENIAUD, Françoise PERROT, *La Sainte-Chapelle*, Paris 1991, pp. 86 et suiv.

¹⁹¹ Claudine BILLOT, «Les Saintes-Chapelles de saint Louis: conditions et signification de ces fondations», dans *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*, Actes du colloque scientifique sur les Capétiens et Vincennes au Moyen Age, (Jean Chapelot et Elisabeth Lalou, éd.), Paris 1996, pp. 171-175.

¹⁹² Claudine BILLOT, «Les Saintes-Chapelles (XIII^e-XVI^e siècles). Approche comparée de fondations dynastiques», dans *Revue d'histoire de l'église de France*, LXXIII, 1987, pp. 229-248. L'auteur clarifie l'usage de cette appellation avec l'aide des sources anciennes.

¹⁹³ MESQUI, II, p. 114.

¹⁹⁴ Monique MARTIN-DEMEZIL, «La Sainte-Chapelle du château de Châteaudun», dans *Bulletin monumental*, 130-II, 1972, pp. 113-128.

¹⁹⁵ Sandrine ROSER, «La chapelle Saint-Hubert à Chauvirey-Le-Châtel», dans *Histoire de l'art*, n° 28, décembre 1994, pp. 27-36 (ce cas m'a aimablement été signalé par Marcel Grandjean).

¹⁹⁶ Voir les comptes de l'hôtel d'Amédée V commençant le 7 août 1315, conservés aux Archives d'Etat de Turin sous la cote SR/38/21/3/n°23.

¹⁹⁷ Nicolas de Chaumes est attesté comme maître des œuvres au moment de la mort de Philippe le Bel, mais il a certainement dû être en activité du vivant de ce dernier, au moment de l'édification de la grande salle double du Palais de la Cité. Voir GUEROUT 1949-51, t. II, pp. 55-57.

¹⁹⁸ On peut imaginer que la chapelle du château était à l'origine une église desservant le bourg. Elle devait répondre aux besoins de la population. Le comte de Savoie l'ayant accaparée pour ses besoins privés, il se devait de procurer un autre édifice aux habitants de Chambéry.

¹⁹⁹ Deux salles à colonnes centrales existent justement à Chillon: il s'agit de l'*aula inferior* du corps de logis Q des années 1265-70, ainsi que celle du bâtiment U1, de 1256 selon Albert Naef. L'*aula* du château d'Yverdon disposait sans doute également d'une telle colonnade, peut-être dès 1270, sinon en tout cas sous le règne des barons de Vaud, bien en cour à Paris.

²⁰⁰ Sur la chapelle d'Amédée VIII, voir Marcel GRANDJEAN, «Les architectes «genevois» hors des frontières suisses à la fin de l'époque gothique», dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1992, pp. 85-109, pp. 92-93, avec citation de la bibliographie la plus récente.

²⁰¹ HACKER-SÜCK 1962, p. 227.

²⁰² Les comtes de Savoie ne se sont pas croisés durant la période des diverses phases de construction du Krak des Chevaliers à partir de 1170. Il est donc impossible d'établir des liens directs. Même si ceux-ci avaient existé, cela aurait-il impliqué que Chillon se soit obligatoirement inspiré du château croisé ? Jean Mesqui remarque avec pertinence que la très forte présence germanique en Palestine n'a eu aucune influence sur l'architecture militaire allemande à la fin du XII^e siècle, alors que celles des sphères française et anglo-saxonne se modifient radicalement. Voir MESQUI I, p. 266; sur le Krak des chevaliers, voir le même auteur, pp. 265-66 et p. 350; voir aussi l'ouvrage de référence, sans doute dépassé, de Paul DESCHAMPS, *Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte, le Crac des Chevaliers, étude historique et archéologique*, Paris 1934, 2 vol.

²⁰³ MESQUI II, p. 113.

²⁰⁴ Une description précise de cette chapelle, faisant partie du «donjon», plus urbain que militaire, de Crépy-en-Valois, se trouve dans Jean MESQUI, «Le château de Crépy-en Valois, palais comtal, palais royal, palais féodal» dans *Bulletin Monumental*, 1994 (t.152-1), pp. 257-312. Edifiée vers 1170-1180, la chapelle a été dédoublée en hauteur au moment de la construction du bâtiment de l'*aula*, quelque 25 ans plus tard. La chapelle basse, ajourée d'un triplet de lancettes en arc brisé, est beaucoup plus élevée que la chapelle haute, dont la base est marquée d'une corniche à modillons. La chapelle basse était accessible pour les habitants de la ville, alors que la haute restait à la discrétion de son propriétaire, Philippe Ier de Crépy-Nanteuil, un seigneur de haut lignage proche du roi Philippe-Auguste.

²⁰⁵ Jean VERRIER, Sylvain STYM-POPPER, «Le Palais des rois de Majorque», dans *Congrès archéologique de France*, 1954, pp. 9-30.

²⁰⁶ Christian de MERINDOL, *Tarascon*, la Guerche-de-Bretagne 1988.

²⁰⁷ Jean MESQUI, «Le Palais des comtes de Champagne à Provins (XII^e - XIII^e siècles)», dans *Bulletin monumental*, 1993 (151-1), pp. 321-355. Voir p. 335 la coupe est-ouest et p. 337 la coupe nord-sud de la chapelle primitive.

²⁰⁸ Ce cellier est attesté au tout début du XIV^e siècle: AST/SR/69/5/2/rot.15/01.04.1304-25.05.1305: *Pro suturno subtus capellam plastrando a parte interiori*.

²⁰⁹ Cette surélévation a peut-être été réalisée simultanément à la création de la tour B vers 1260. La chambre et le poêle sont réparés en 1344-45. AST/SR/69/5/rot.40/08.03.1344-08.03.1345: (*Opera capelle et pielli*) *In refectioe capelle sancti Pantelionis, unius camere et unius pielli supra dictam capellam factorum de novo*. La suite du compte détaille les travaux qui consistent notamment à élever des murs en maçonnerie. Ceux-ci ont peut-être remplacé une construction plus légère en colombage.

²¹⁰ Pierre HELIOT, Marcel DEYRES, «Le château de Loches» dans *Bulletin monumental*, 1987, pp. 15-85, p. 34; MESQUI, I, p. 115.

²¹¹ Dereck F. RENN, *Norman Castles in Britain*, Londres 1968, p. 172.

²¹² HACKER-SÜCK 1962, p. 227.

²¹³ Victor-H. BOURGEOIS, *Au pied du Jura*, Yverdon 1922-1983 (2-3e éd.). p. 72.

²¹⁴ Le château de Surpierre est mal documenté. La chapelle est également citée dans un compte rendu à Louis de Cossonay, alors encore seigneur de Surpierre, en 1379-80, conservé à Turin. (AST/SR/70/49/Cossonay/1/1379-80: *Libravit de mandato domine in uno poto olei empto ad ponendum luminaris qualibet nocte in capella domini castri de Suprapetram*). L'épouse de Louis de Cossonay paie de l'huile pour les luminaires de l'autel.

²¹⁵ Daniel de RAEMY, *Blonay (VD). Château. Cour intérieure, Approche de son histoire architecturale à la lumière des sources écrites déposées au château*, Yverdon 1994, rapp. dactyl. déposé aux SBE.

²¹⁶ Sur tous ces cas, voir Daniel de RAEMY, *Le Château d'Yverdon, histoire et architecture. Recherches sur les courants architecturaux et sur le contexte historique qui l'ont façonné (1260-1998)*, à paraître.

²¹⁷ Une excellente synthèse sur le château de Morges se trouve dans Paul BISSEGER, *MAH, Vaud, V, La ville de Morges*, Bâle 1998. pp. 70-104.

²¹⁸ Jean-Jacques ISELY et Jean GREMAUD, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, Lausanne 1867-1869 (MDR, 1^{ère} série, XXII-XXIII), t. 1, p. 93: «Datum et actum Gruerie, anno et die quibus supra [18 août 1324], in castro Gruerie iuxta capellam dicti domini comitis existentem prope maiorem aulam dicti castri». Henri NAEF, «Les origines énigmatiques de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste à Gruyère», dans *Annales fribourgeoises*, 1953, pp. 33-55. Gilles BOURGAREL, «Gruyères, château, sondages» dans *Chronique archéologique (Archéologie fribourgeoise)*, 1994, pp. 68-73. Ces sondages, faits sur l'esplanade, ont mis au jour notamment ce qu'il faut interpréter comme le dispositif d'entrée primitif à ce bourg ou à un château antérieur à l'actuel qui aurait remplacé le bourg, tout comme à Chillon.

²¹⁹ Cette hypothèse se vérifie par les travaux actuels de Marcel Grandjean sur les bourgs et villes neuves médiévales de nos régions.

²²⁰ ADS/SA15250/Evian-Féternes/1301-02: *In una alia fenestra in eadem camera [domini] de novo facienda ad respiciendum in cappella*.

²²¹ AST/Corte/Gioie e Mobili/m1d'addizione/n°3/18.05.1413, inventaire du château de Cossonay: *Item en ladite chapelle le banchet de Monseigneur... item ou retrait de ladite chapelle ung banc pour madame garnis de 5 post et de ung petit marchipie*.

²²² ADD/ETF/E1236/Echallens/cpte/1460: *Item pour faire une fenestre ou murs quest outre la chapelle et loratoyre pour voir des ledit oratoire sur l'autel de la chapelle.*

²²³ AST/SR/69/5/1/rot.3/2.2.25.11.1266: *In lapideis gradibus per quos descenditur de superiori aula factis in taschiam per dictum Johannem, 60s.* On ne sait s'il s'agit de l'escalier extérieur à rampe droite de l'aula superior du réduit seigneurial ou au contraire de l'escalier en vis desservant l'aula Q dans le château antérieur. AST/SR/69/5/rot.60/Chillon/5.02.1367-26.02.1368: *Pro reparatione et refectione graduum lapid. per quos itur ad aulam superiorem in dicto castro existentem qui destructi erant et disrupti, vid. Merminodo lathomo de Chillione et dicto Aczo, lathomo, vacant ad predicta per 2 dies cum uno operario secum (2s6d, 18d laus); inclusis 7 solidis laus solutis in emptione et charreagio 8 cuparum plaustrum implicatarum ad idem..., 19s 4d laus; AST/SR/69/5/9/rot.48/07.04.1354-12.02.1355: *In tectis... gradus existentis ante capellam.**

²²⁴ AST/SR/69/5/21/rot.88/02.03.1401-24.02.1402: *In emptione et pro precio 5 pannarum fuste pro faciendo 4 pendens seu tirens pro sustinendo tectum supra gradus aule per quos itur ad aulam vocatam sala du parament que est iuxta cameram domini..., 40s laus.*

²²⁵ AST/SR/69/5/31/rot.119/01.03.1439-01.03.1440: *Item visitavit idem magister operum gradus intragii dicte magne aule superioris et murum subtus et juxta dictos gradus et plateam in summitate dictorum graduum ante dictam portam existentem totam paviatam lapidibus tallie et perticam dictorum graduum lapidis tallie. In quibus gradibus sunt 26 passis lapidis tallie; que operagia reperit idem magister operum bene et sufficiente fore composita et completa secundum tenorem littere tachii per dictum magistrum dicto Claudio Pignardi, lathomo, dati pro 20 florenis pp semel... Item dictus Aymonetus Cornyaux, magister operum, visitavit gradus intragii capelle dicti castri Chillionis et murum et votas siturni subtus dictos gradus existentes in quibus gradibus reperit tresdecim passus lapidum tallie, quolibet passu longitudinis 7 pedum et perticam dictorum graduum lapidis tallie et plateam in summitate dictorum graduum ante portam existentium paviatam lapidibus tallie.*

²²⁶ AST/SR/69/169/Tour-de-Peilz/9/1406-07: *Tectum existens supra gradus quibus ascenditur et itur a platea dicti castri ad capellam et cameram domini erat penitus putrefactum.*

²²⁷ ADS/SA15255/Evian-Féternes/27.04.1314-08.06.1315: *(Opera castri) 210 membris lapidum de Morgia emptis pro gradibus factis de novo ad accendendum in capella et sala contigue ipse capelle.*

²²⁸ Voir ci-dessus note 131, p. 213; AST/SR/38/21/hôtel/2/n°12/1302: *Libravit pro auro et factura duorum textorum altaris domini de argento et unius cabulem ad dandum pacem per manu dicti Johannis ultra 53s 4d solutos per dictum Johannem pro argento ibi posito..., 60s 7d sterlingos; libravit in duabus cabulis depictis trium mortuorum et vivorum (?) emptis per dominum, 40s 6d sterlingos.*

²²⁹ AST/SR/38/21/hôtel/2/n°15/1303-04: *In 8 ulnis tele (8s), et in 5 ulnis tele (4s) pro duobus superpelliciis capelle inclusa factura, 4£ 10s tur.*

²³⁰ AST/SR/38/21/hôtel/3/n°23/07.12.1315-06.06.1316: *Item Laurentio, tapicerio de Paris. pro 2 tapetis de capella domini... item Nicholao Lebreton, illuminatori [...] pro quodam missali quod facit fieri pro capella domini [...], 5£ 10s... Ymagine de beata Maria empta de novo pro capella domini ibidem, 16s paris; 9 ulnis de tela pro una alba amiciz cum duobus corporalibus et duabus parvis tualliis faciendis pro capella domini (2s6d), 31s paris; AST/SR/38/21/hôtel/3/n°23/01.08.1316-16.01.1317: *Item Nicholao Bretonis, illuminatori pro quodam graduali novo illuminato notato et completo de omnibus quod fecit fieri pro capella domini per pactum factum per dominum cum eodem, 10£ paris; AST/SR/38/1/1/n°4/08.02.1317-28.02.1317: *Item in 31 ulnis et dimidia tele pro duabus albis, duobus amiz, et duobus superpelliciis pro capella domini per manum Landoudi (2s 6d), 78s 9d par; item factura dictarum duarum albarum, amiz et superpelliciorum, 23s paris; AST/SR/38/1/1/n°4/17.09.1317-16.10.1317: *Item Ponteto de Masticone, chaysublerio pro duobus orfeis positus in quadam chaisublia jauna de capella domini emptis pro tanto, 40s paris; item pro 7 ulnis et dimidia cendal. pro dicta chaisublia (4s).****

²³¹ René AIGRAIN, *Liturgia, Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques*, Paris 1930, pp. 313-315.

²³² AST/SR/16/TGS/n°71/643/15.07.1425-08.01.1427: [11.03.1427] *Libr. magistro Jacobo de Thaur., pictori domini nostri qui pinxit capellam domini apud Thononum pro uno cento ovorum, 2d ob.* Sur Jaquerio à Thonon, voir Enrico CASTELNUOVO «Giacomo Jaquerio e l'arte nel ducato di Amedeo VIII», dans E. CASTELNUOVO et G. ROMANO, *Giacomo Jaquerio e il gotico internazionale*, catalogue de l'exposition, Turin 1979, p. 32; AST/SR/16/TGS/n°91/152/03.11.1443-03.11.1444: *50 crochets pour tendre de tapisseries en la chapelle de Thonon, 4gr.*

²³³ AST/Corte/Gioie e mobili/mazzo1/n°2: inventaire transcrit et publié par Vincent PROMIS dans les *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, n°15, 1875, pp. 299-323.

²³⁴ On cite cette mention parmi tant d'autres: AST/SR/16/TGS/n°70/319/15.07.1424-15.07.1425: *Uno denario gr. pro 2 coperturis duorum carro(e)llorum capelle domini.*

